

Séance du 26 février 2015

Date de convocation : 23/02/2015

L'an deux mil quinze, et le vingt-trois janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean GODARD Maire.

Date d'affichage : 30/01/2015

Présents : Jean GODARD, Ludovic BRENOT, Éric FAUCHON, Christophe GUICHARD, Alexandre ORMAUX, Stéphanie JUPILLE, Catherine JACHEZ, Armand FALVO, François MAILLOT.

Absents excusés : Frédéric CHAPUIS ayant donné pouvoir à Armand FALVO, Marie PASCAL Ayant donné pouvoir à Ludovic BRENOT.

Monsieur Armand FALVO a été élu secrétaire.

2015-10

Objet de la délibération : Convention relative aux modalités de prises en charge des frais dus à un détour de la ligne de transport scolaire des écoliers pour la desserte du hameau de Rochefort à Chaux la Lotière

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention relative aux modalités de prises en charge des frais dus à un détour de la ligne de transport scolaire **des écoliers, scolarisés au pôle éducatif de Boulton**, pour la desserte du hameau de Rochefort à Chaux la Lotière.

Cette convention s'applique à compter du 9 mars 2015 et jusqu'au 3 juillet 2015, la participation financière de la commune sera de 1803.86 €TTC.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire
Jean GODARD